



**Union des
Industries**

et Métiers de la Métallurgie
Gironde - Landes

Le Président,

Bruges, le 10 mars 2008
Nos réf. : jfc/sb/08.4135

Madame, Monsieur, Cher collègue,

L'« affaire » nationale UIMM-MEDEF continue d'alimenter les media. Dans ce contexte délétère, il me paraît important de vous faire part de ma vision des choses.

1- Au préalable, je tiens à vous rappeler que notre UIMM Gironde-Landes, sur la base de délibérations collégiales, a été l'une des premières organisations à condamner au plan national des pratiques opaques et que nous avons d'ailleurs été parmi les rares à nous exprimer publiquement à ce sujet. Cette position repose sur les principes fondamentaux de notre action, et notamment sur les éléments suivants :

- l'UIMM est une union nationale à laquelle nous adhérons, au même titre que les autres syndicats professionnels territoriaux des industries de la Métallurgie ; et l'UIMM Gironde-Landes, en dépit de sa dénomination récente, est une entité distincte (anciennement FMBSO) disposant depuis 1911 d'une personnalité juridique autonome, de comptes certifiés, et d'une parfaite indépendance dans ses prises de position ;
- l'UIMM Gironde-Landes est attachée au principe de collégialité dans les prises de décision et d'orientations stratégiques de notre Branche ;
- de la même manière, elle considère que le lobbying exercé dans l'intérêt général de la défense de l'Industrie et des Entreprises industrielles - et dont nous reconnaissons l'importance dans une société pluraliste où chacun doit pouvoir exprimer ses orientations - doit nécessairement s'effectuer, pour être d'autant plus efficace, dans le strict respect des règles de droit et selon une déontologie irréprochable ;
- l'UIMM Gironde-Landes est également attachée au principe d'une représentativité ascendante, car la légitimité de nos organisations procède avant tout des Entreprises et de leurs Dirigeants rassemblés par bassins d'emploi au plan territorial ; la légitimité des organisations nationales - professionnelles comme interprofessionnelles - n'est qu'indirecte ; l'UIMM nationale, à laquelle nous apportons notre adhésion, est donc notre mandataire ; à ce titre, elle nous doit toutes explications utiles dans l'esprit de transparence collégiale que nous revendiquons.

2- Je tiens aussi à vous rappeler que nous avons exigé de notre union nationale qu'elle s'engage au plus tôt dans la voie d'une réforme rapide et véritable permettant en particulier, sur la base de statuts clarifiés, établis à partir des demandes et des attentes de l'ensemble des unions territoriales réunies au sein d'« états généraux », de garantir la transparence et de faire de cette crise une opportunité pour une organisation industrielle plus forte, plus unie et plus moderne.

Chacun sait que l'UIMM nationale dispose d'une capacité d'expertise et d'une compétence dans le domaine des questions sociales sans équivalent parmi les acteurs de la société civile française. Il serait très dangereux pour les entreprises de la métallurgie, et au-delà pour l'ensemble du patronat, de se priver d'une telle capacité. C'est une raison supplémentaire de vouloir réformer, et non pas détruire ce qui continue d'être une force efficace entièrement dédiée au service de l'Entreprise.

.../...

C'est pourquoi, je pense qu'il nous faut soutenir aujourd'hui les efforts volontaristes du nouveau Président de notre union nationale, Frédéric Saint-Geours, qui a souhaité s'engager au plus tôt et dès la fin de ce premier trimestre, comme nous l'avions demandé, dans la voie de la réforme et du changement, pour une union encore plus forte demain. Je salue le sang-froid et la mesure de Frédéric Saint-Geours dans cette situation difficile.

- 3- Pour le reste, je pense que nous ne pouvons que faire confiance à la Justice à qui il appartient de se prononcer sur les pratiques mises en cause. Celles-ci paraissent relever à l'évidence d'une sphère qui aurait, semble-t-il, poursuivi des habitudes séculaires bien éloignées aujourd'hui des réalités territoriales des industriels.

C'est d'ailleurs là un élément d'enseignement qu'il nous appartient à chacun de méditer : nos organisations territoriales, au contact direct des industriels, de leurs problèmes, de leurs attentes, sont nécessairement appelées à s'adapter en permanence. Elles intègrent l'évolution de nos préoccupations, de nos besoins. Elles traduisent nos attentes et les défendent pied à pied. Elles expriment aussi l'esprit qui nous anime et la manière d'agir des Chefs d'Entreprises, c'est-à-dire d'hommes et de femmes responsables, en prise sur les réalités du terrain comme sur les exigences morales et sociales de la société d'aujourd'hui.

Pour ces raisons, je pense que c'est sur la base des organisations de terrain et des interfaces directes qu'elles représentent, que doit s'articuler de manière ascendante toute l'organisation patronale française, et non pas dans une tendance centraliste qui ne révélerait qu'une logique du repli, vulnérable à tous les errements.

Il n'échappe à personne que dans cette affaire, nous faisons les frais de guerres, de conflits et d'enjeux dont nous ignorons les tenants et les aboutissants, mais dont je suis certain qu'ils desservent à coup sûr les intérêts de l'ensemble des Entreprises et des Entrepreneurs. Les polémiques des instances parisiennes et des personnes qui entendent les représenter sont aujourd'hui révélatrices de ce climat malsain. En particulier au moment-même où la question de la représentativité syndicale est posée par le Gouvernement.

C'est pourquoi, de la même manière que nous devons être exigeants vis-à-vis de notre organisation, il me semble que nous ne devons pas pour autant être dupes de ces tendances destructrices que nous devons rejeter avec la plus grande fermeté.

Il appartient à l'UIMM, sous la conduite de son nouveau Président, de se réformer et de se tourner vers un nouvel avenir. En tant que telle, elle n'a rien perdu de sa légitimité, bien au contraire : l'action de réforme qu'elle a entreprise en atteste.

Il appartient de la même manière au MEDEF national - qui ne tire sa représentativité en tant qu'association que de celle des syndicats de Branches qui la constituent - de faciliter et de renforcer ce mouvement de rénovation sans intention cachée, ni volonté destructrice.

C'est cela que j'attends personnellement de nos organisations nationales. Et là aussi, il me semble révélateur que les conflits nationaux, médiatisés à l'envi, demeurent mal compris au plan local, alors même que nous entretenons les meilleures relations avec le Medef Gironde et le Medef Aquitaine.

- 4- Enfin, il me paraît indispensable, dans le contexte actuel, de garder toute notre lucidité et la juste mesure des choses, sans commettre l'erreur d'assimiler les conflits de personnes et les stratégies des organisations.

Toute la force du patronat français réside dans sa dimension matricielle fondée sur une triple légitimité :

- la logique ascendante de sa représentativité à partir du terrain ;
- la structuration de la défense des intérêts par grandes Branches professionnelles ;
- l'expression solidaire des intérêts communs au plan inter-professionnel.

Il me semble que ceux qui renonceraient à l'une de ces dimensions, ou qui seraient enclins à rompre l'équilibre indispensable entre celles-ci, prendraient une grave responsabilité pour l'avenir de la représentativité des Entrepreneurs que nous sommes. Ce faisant, ils n'agiraient certainement pas dans l'intérêt général.

Voilà, Madame, Monsieur, Cher collègue, l'état actuel de mes réflexions qu'il m'a paru indispensable de partager avec vous. Bien sûr, je ne prétends pas détenir à moi seul la vérité dans une affaire dont, encore une fois, nous ne disposons pas de tous les éléments. Mais il me semble que dans ce type de situation, il est de ma responsabilité d'en appeler à votre vigilance et votre solidarité, parce que je suis convaincu que c'est en étant toujours plus forts et plus unis sur le terrain que nous pourrions mieux faire entendre comme il se doit notre voix auprès des instances parisiennes.

Je reste bien sûr à votre écoute pour le suivi de cette affaire. Dans ce contexte difficile, vous pouvez compter sur moi et sur notre fédération territoriale pour défendre nos intérêts au mieux de vos attentes.

Car nous savons tous que ce qui compte avant tout vraiment, c'est l'action que nous menons au quotidien pour nos entreprises et dans notre environnement immédiat.

Bien à vous,

Jean-François CLÉDEL

Copie à :

- *M. Frédéric SAINT-GEOURS, Président UIMM*
- *M. Pierre GOGUET, Président MEDEF Gironde et MEDEF Aquitaine*